

CM du 13/12/2011/Budget 2012

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Je tenais, au nom du groupe des élus d'opposition, à remercier comme chaque année la Direction des finances, ainsi que l'ensemble des services de la Ville pour leur mobilisation dans la préparation et l'élaboration de ce budget car présenter et voter un budget en décembre relève désormais de la gageure et d'un joli jeu d'équilibriste !

Je ne referai pas un long développement sur la période de crise et d'incertitudes que nous traversons -nous en sommes tous conscients et tous malheureusement témoins dans notre quotidien- mais, à cette conjoncture inquiétante s'ajoute le manque de visibilité en matière de recettes et le désengagement de plus en plus important de l'État ou d'autres partenaires privilégiés, comme le Conseil Général.

En effet, nous ne pouvons que regretter les choix gouvernementaux de mettre en danger les collectivités par le gel en valeur de leurs dotations financières, mais également par la suppression de la taxe professionnelle -réforme devant pourtant tout simplifier !!!- et les conséquences de cette perte, c'est-à-dire l'absence de lisibilité eu égard à cette suppression et à la méconnaissance du produit réel des impôts de remplacement. Comment construire dès lors un budget alors que, dans le même temps, chaque année et à chacun de nos votes, est remise en cause la Dotation de Solidarité Urbaine qui oblige la ville à ne pas inscrire 340 000 € en recettes ?

Parallèlement, l'envolée des charges des intérêts de l'emprunt, le contexte de volatilité sans précédent des cours de devises et la situation d'incertitudes concernant le sort de DEXIA semblent devoir nous placer dans une période d'austérité supplémentaire dont il est là aussi difficile d'évaluer l'ampleur.

A ce sujet, le journal *Le Monde* titrait aujourd'hui même : « *Les collectivités locales seront confrontées à un manque de financements en 2012* », expliquant que les besoins de financement des collectivités locales et des hôpitaux, évalués à 22 milliards d'euros, ne seront couverts qu'à hauteur de 64 % au mieux, et de 45 % au pire.

Si la prudence est donc un des nouveaux grands principes budgétaires, elle ne doit en aucun cas être un prétexte pour manquer d'ambition et notamment en matière d'emploi alors que là encore l'État ne cesse de se désengager en mettant à mal les maisons de l'Emploi, lancée pourtant à grand renfort de communication, ou les contrats aidés dont nous allons reparler.

Tout d'abord, un de nos points récurrents de désaccord est la baisse constante du budget en matière de contrat aidé et du nombre d'embauches tous les ans. De 283 000 € inscrits en 2008, nous sommes arrivés à un niveau de 170 000 € l'an passé et aujourd'hui 80 000 €, soit plus de la moitié en moins ! Les contrats uniques d'insertion, s'ils ne sont pas pris comme un effet d'aubaine ou sont réellement utilisés comme facteur d'insertion, sont des contrats qui permettent à des jeunes ou à des personnes parfois très éloignées du monde de l'emploi, d'avoir une 2ème chance, de se former à nouveau et de se réinsérer dans une vie professionnelle et enfin retrouver une dignité. Il est regrettable qu'une ville de 31 000 habitants se prive d'un tel outil, notamment dans un contexte de crise sociale sans précédent, comme de se priver de celui d'intégrer la clause d'insertion sociale dans les marchés publics.

De même, en matière de lutte contre les inégalités sociales, c'est aussi soutenir, via la subvention de la ville, le Centre communal d'action sociale qui peut être un véritable levier dans la prévention des impayés quels qu'ils soient ou dans la possibilité laissée aux familles d'accéder à la cantine. Alors que les dépenses de fonctionnement du centre Flora Tristan sont à nouveau réintégréées et réinscrites au budget 2012, on ne peut que regretter que la subvention ne soit elle pas en augmentation, alors que tous les indicateurs sociaux sont en alerte comme on l'a rappelé lors du DOB et que les hausses au niveau des dépenses de logement et notamment de l'énergie atteignent des sommets sans fins.

De même, nous ne cessons de prôner le fait que nous nous serions engagés en investissement et en fonctionnement dans une politique communale de santé, via les Ateliers Santé Ville, les contrats locaux de santé ou les centres de santé, projets pour lesquels il existe des sources de financements à la fois publiques et privées.

Emploi, solidarité, santé, nous ne trouvons pas non plus dans ce budget de crédits liés aux transports scolaires dont nous avons déjà longuement débattu, ni de crédits liés à une étude relative à un plan de circulation.

En ce qui concerne le TEC et encore une fois sans remettre en cause la qualité de travail effectué par le personnel et la programmation, nous ne pouvons que nous inquiéter que de la part sans cesse en augmentation que représente la subvention de la ville par rapport aux recettes en provenance des spectateurs et Bernard ANSART rappelait lors du DOB que nous aurions préféré faire le choix de l'intercommunalité plutôt que du cavalier seul et que nous regrettons de ne plus pouvoir débattre de la politique tarifaire annuellement.

Pour les recettes, outre nos divergences connues sur la question de l'emprunt, nous ne voyions pas encore avancer le dossier de l'intercommunalité dont vous savez que là aussi nous avons un point de désaccord. La mutualisation de services aurait abouti soit à des économies d'échelles et à dégager des marges de manœuvre supplémentaires, soit à mettre en œuvre de nouveaux services en direction des Plaisirois.

A ce sujet, nous ne pouvons qu'être inquiets du taux de vacance important dans le tableau des effectifs de la ville qui représente cette année environ 8% du personnel pour les emplois permanents, soit 52 postes contre 19 l'an dernier et 8 en 2010.

Et comme nous nous inquiétons de l'avenir du service public, actuellement mis à mal par la fameuse Révision Générale des Politiques Publiques (je ne prendrai que pour exemple la nouvelle fermeture à la population depuis 15 jours des services de la Caisse d'Allocations Familiales, service pourtant incontournable dans l'aide aux familles, aux étudiants, aux personnes les plus en difficulté), nous souhaitons que puisse être inscrite la proposition qu'avec les crédits économisés sur la cotisation CNFPT (passée de 1% à 0,9%, soit de 146 000 € à 134 000 €), les agents de la ville puissent bénéficier du remboursement des transports pour leur formation, formation gage d'un service public de qualité et efficient.

Vous le savez, nous aurions donc effectué des choix politiques et financiers différents et c'est la raison pour laquelle nous voterons contre ce budget.

Je vous remercie pour votre attention.